

## Microprogramme de premier cycle en gestion des relations de travail

**Téléphone :** 514 987-3000 #7095  
**Courriel :** prog.grh@uqam.ca  
**Site Web :** esg.uqam.ca/programmes/microprogramme-en-gestion-des-relations-de-travail/

Code	Titre	Crédits
9115	Microprogramme de premier cycle en gestion des relations de travail	9

<b>Trimestre(s) d'admission</b>	Automne Hiver
<b>Contingent</b>	Programme non contingenté
<b>Régime et durée des études</b>	Offert à temps partiel
<b>Campus</b>	Campus de Montréal

### OBJECTIFS

Le microprogramme de premier cycle en gestion des relations de travail vise à offrir une formation spécifique par l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies dans le domaine.

Plus spécifiquement, le programme permet de:

- Maîtriser les principales dispositions législatives pertinentes relatives tant aux rapports individuels que collectifs du travail, de même qu'aux politiques publiques, en fonction des particularités du partage constitutionnel, et apprendre à les appliquer à des situations réelles de gestion;
- Jauger la philosophie des relations de travail qui anime les rapports collectifs du travail entre l'organisation et les syndicats de ses employés, de même qu'adopter des politiques, valeurs et des comportements congruents avec cette philosophie;
- Comprendre les effets de la philosophie des relations de travail des parties et ses conséquences sur les autres unités syndicales de l'organisation et sur les effectifs non syndiqués de la même organisation.
- Saisir l'interrelation des clauses d'une convention collective ou d'un protocole des conditions de travail, de même que leurs effets sur la gestion des opérations d'une organisation;
- Voir la structure syndicale et ses interrelations, de même que ses effets possibles sur les rapports collectifs du travail au sein d'une unité et d'une organisation.

### CONDITIONS D'ADMISSION

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

#### Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

#### Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme

québécois équivalent. Seul minimal de la cote de rendement (cote R) exigée : 21,00

#### Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins 2 ans dans le domaine de la gestion.

#### Base études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins douze crédits de niveau universitaire ou l'équivalent. Une moyenne minimale de 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent est requise.

#### Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11 sur 20 ou l'équivalent est exigée.  
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

#### Régime et durée des études

Ce programme ne peut être suivi que sous un régime à temps partiel.

### COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

#### Les trois (3) cours suivants (9 crédits) :

ORH1720 Administration des lois du travail

ORH5535 Introduction à la convention collective

ORH5539 Introduction à la négociation collective

### DESCRIPTION DES COURS

#### ORH1720 Administration des lois du travail

##### Objectifs

Ce cours de droit du travail, adapté aux effectifs étudiants de la gestion des ressources humaines, vise à : initier la personne étudiante à la législation et à la réglementation relatives au droit de l'emploi et du travail au Québec et, accessoirement, au Canada; faire connaître les lois relatives aux rapports individuels et collectifs du travail et leur influence sur la gestion des ressources humaines, sur les relations du travail et sur la stratégie de l'organisation.

Sommaire du contenu

Ce cours aborde les thématiques suivantes : la législation du travail dont les principales lois du travail; le partage constitutionnel des compétences; les tribunaux judiciaires et administratifs chargés d'interpréter et d'appliquer les lois du travail et les conventions collectives; les droits et libertés de la personne (libertés et droits fondamentaux; interdiction de la discrimination; programmes d'accès à l'égalité; équité, diversité et inclusion); le contrat individuel de travail et le statut d'entrepreneur indépendant; la Loi sur les normes du travail (champs d'application; normes du travail; effets des normes du travail; pratiques interdites; recours); la liberté d'association et la protection de l'activité syndicale; la procédure d'accréditation et les conséquences de l'accréditation; le Code du travail (caractéristiques du régime; champ d'application; liberté d'association; protection de l'activité syndicale; procédure d'accréditation; conséquences de l'accréditation; négociation collective et moyens de pression; convention collective et son application); les régimes spéciaux de rapports collectifs (Loi sur les décrets de convention collective; industrie de la construction; services publics et secteurs publics et parapublics); les lois applicables en matière de santé et de sécurité au travail. (Loi sur la santé et la sécurité du travail; Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles).

### **ORH5535 Introduction à la convention collective**

#### Objectifs

Ce cours vise à faire connaître et à analyser le contenu des dispositions des conventions collectives et des politiques de conditions de travail des employeuses, employeurs (en absence d'une convention collective), au Québec et au Canada, de même qu'à étudier la fréquence des principales règles qui y sont élaborées et à en saisir la portée sur les relations patronales-syndicales dans une organisation. Plus spécifiquement, ce cours vise à : comprendre la nature et le rôle de l'intervention patronale et syndicale dans l'application des conventions collectives, en tenant compte du cadre constitutionnel canadien; identifier, interpréter et analyser les principales dispositions d'une convention collective en les regroupant par grandes catégories de clauses; comprendre les mécanismes juridiques et procéduraux encadrant les relations du travail, tant en contexte syndiqué que non syndiqué; reconnaître les conditions de travail négociées ou déterminées par les conventions collectives, les politiques internes et les lois d'ordre public; utiliser les outils de recherche juridique, y compris ceux intégrant l'intelligence artificielle, pour repérer et comprendre la jurisprudence pertinente en droit du travail québécois.

#### Sommaire du contenu

Se basant sur des illustrations par la jurisprudence et par l'étude de cas, en plus de référence à une convention collective spécifique pour traduire les liens entre ses diverses dispositions et leur intégration, de même qu'à des politiques de conditions de travail d'employeuses, d'employeurs, ce cours aborde les thématiques suivantes : Introduction aux relations du travail (philosophie et culture des relations du travail, cadre constitutionnel et juridico-politique canadien) Convention collective : structure, rôle et portée (Importance socioéconomique, cadre juridique, jurisprudence, rôle des parties, types de clauses et documents complémentaires et relations avec les lois d'ordre public et le contrat individuel de travail) Durée et application de la convention collective (négociation, renouvellement, révision, vide juridique et effets résiduels) Rôle et prérogatives des parties (droit de gestion patronal, reconnaissance, sécurité et monopole syndical, organisation syndicale) Règlement des différends (griefs, arbitrage, typologie et sentence, révision arbitrale et jurisprudence) Discipline et gestion des comportements (faute disciplinaire, gradation des sanctions, faute non disciplinaire et accommodements) Gestion des ressources humaines via la convention (ancienneté, affectation, sécurité d'emploi, organisation du travail, sous-traitance, nouvelles technologies) Conditions de travail spécifiques (horaire, temps de travail, aménagement, rémunération, évaluation des emplois, avantages sociaux, santé et sécurité, conciliation travail-vie personnelle) Main-d'œuvre et enjeux contemporains (formation, pénurie, compétitivité, évolution des conventions collectives et tendances émergentes comme l'automatisation, l'équité, la diversité et l'inclusion) Enjeux en contexte non syndiqué (politiques internes d'employeuses, d'employeurs, application des lois supplétives et d'ordre

public)

#### Préalables académiques

ORH1620 Administration des lois du travail ou ORH1720 Administration des lois du travail

### **ORH5539 Introduction à la négociation collective**

#### Objectifs

Ce cours permet de connaître et comprendre les principes et les pratiques de la négociation collective, afin d'être en mesure de les appliquer (transférer) à sa vie personnelle et professionnelle. Plus particulièrement, il vise à : comprendre les implications de la négociation collective sur les relations de travail, sur la gestion de la convention collective et sur l'organisation; être en mesure de préparer le cahier des revendications d'une partie, en réaliser toutes les étapes de la cueillette et, jusqu'à un certain point, en faire l'analyse des données internes et externes; comprendre et traduire l'intention des parties dans les dispositions d'une convention collective; savoir mener, sous supervision, une négociation aux enjeux simples; porter un jugement critique sur ses tendances observées et ses enjeux, de même que d'en entrevoir les perspectives.

#### Sommaire du contenu

Ce cours aborde les thématiques suivantes : importance de la négociation collective dans les relations socio-économiques en matière de détermination des conditions de travail; cadre juridique de la négociation collective; modèles théoriques, règles et pratiques régissant la préparation et le déroulement de la négociation collective; conception, l'élaboration et la réalisation des stratégies et des tactiques; implications de la négociation collective sur les relations de travail, la gestion de la convention collective et la gestion de l'organisation. Il aborde aussi les éléments suivants : Structure de négociation Préparation à la négociation collective Processus de la négociation collective Analyse des coûts de la convention collective et de la masse salariale Règlement des conflits de négociation Négociation collective dans le secteur public au Québec et ailleurs dans le monde Négociation basée sur les intérêts

#### Modalité d'enseignement

Les cours outillent les personnes étudiantes par la synergie de plusieurs modalités d'apprentissage : -contenu magistral pour l'appropriation de concepts et théories-cadre; -analyse de cas de négociations collectives dans plusieurs contextes organisationnels, productifs et de relations du travail ; -résolution de cas et la simulation de la négociation collective par les personnes étudiantes.

#### Préalables académiques

ORH1620 Administration des lois du travail ou ORH1720 Administration des lois du travail

**MICROPROGRAMME DE PREMIER CYCLE EN GESTION DES RELATIONS DE TRAVAIL (9115)**

<b>1er trimestre</b>	ORH1720	
<b>2e trimestre</b>	ORH5535 (ORH1720)	ORH5539 (ORH1720)

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.  
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 29/01/26, son contenu est sujet à changement sans préavis.  
Version Automne 2026